

Lorsque votre demande sera acceptée, vous cheminerez dans la version la plus récente de votre programme. Les cours réussis et les reconnaissances d'acquis, s'il y a lieu, seront conservés suivant la structure la plus récente du programme. Si le nombre de crédits obtenus n'est pas reconnu en totalité, l'Université TÉLUQ communiquera avec vous pour que vous autorisiez, ou non, le changement de version.

Enregistrez ce formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir.

## 1. Renseignements personnels

### Identité

|                              |        |
|------------------------------|--------|
|                              |        |
| Nom de famille               | Prénom |
| AAAA          MM          JJ |        |
|                              |        |
| Date de naissance            |        |

|                   |
|-------------------|
|                   |
| Numéro d'étudiant |

## 2. Programme visé par votre demande

|                  |                |
|------------------|----------------|
|                  |                |
| Nom du programme | Code programme |

### Commentaires

## 3. Mode de paiement

- Carte de crédit (nous vous contacterons à la réception de votre dossier)
- Chèque ou mandat-poste (à l'ordre de l'Université TÉLUQ)

Montant 84.00\$

## 4. Renseignements importants

- Les frais de 84 \$ ne sont pas remboursables.
- Le changement de version est irréversible.
- La durée maximale des études demeurera la même que celle de la version initiale.
- Tous les cours suivis dans la version initiale du programme apparaîtront sur le relevé de notes de la nouvelle version.
- Si des autorisations d'absences ont été obtenues dans la version initiale, elles seront maintenues.
- Si des restrictions d'études ont été imposées dans la version initiale, elles seront maintenues.

Obligatoire ►

|           |      |      |                |
|-----------|------|------|----------------|
|           |      |      |                |
| Signature | Date | AAAA | MM          JJ |